

Vous trouverez dans ce document une courte description des comités ainsi que le nombre de postes en élection pour chacun. Nous vous invitons à en faire la promotion auprès de vos collègues puisque la participation aux comités est ouverte à tous les membres.

Si des postes demeurent vacants après l'assemblée générale, ceux-ci seront pourvus lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée des personnes déléguées.

Description des comités conventionnés

Comité de relations de travail (CRT)

Ce comité paritaire étudie toute question ayant trait aux conditions de travail et à l'application de la convention collective. Les réunions se tiennent généralement pendant les heures de travail des enseignantes et enseignants (libérations). Voici les dates :

FGJ : 18 septembre, 27 novembre, 26 février, 7 mai et 5 juin.

EDA-FP-EMC : 9 octobre, 18 décembre, 12 janvier, 16 avril et 28 mai.

Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire (CCDPOS)

Ce comité paritaire a pour but de travailler conjointement sur les différents aspects touchant la pédagogie et l'organisation scolaire. Les réunions se tiennent généralement pendant les heures de travail des enseignantes et des enseignants (libérations). Voici les dates :

FGJ : 9 octobre, 13 novembre, 29 janvier, 27 février, 26 mars, 30 avril et 28 mai.

EDA-FP-EMC : 28 octobre et autres dates à venir.

Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPEHDAA)

Ce comité paritaire a pour but de faire des recommandations sur différents aspects concernant la répartition des sommes et des services pour les EHDAA, les modalités d'intégration, les services d'appui, les modalités de regroupement, etc. Les réunions se déroulent pendant les heures de travail des enseignantes et enseignants (libérations). Voici les dates :

FGJ : 29 septembre (extraordinaire), 2 octobre, 30 octobre, 27 novembre, 22 janvier, 17 février, 19 mars, 16 avril et 21 mai.

Comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants (CPEE)

Il s'agit d'un comité paritaire qui a pour but de s'assurer de la répartition équitable entre les écoles des sommes prévues à la convention collective pour le perfectionnement. Il assure également la gestion centralisée des frais de scolarité et veille à ce que les sommes soient dépensées pour le perfectionnement. Il peut aussi donner son avis sur les différents aspects du perfectionnement du personnel enseignant. Nous prévoyons trois rencontres par année scolaire.

FGJ : 30 octobre, 26 mars et 18 juin.

Comité sur l'encadrement des stagiaires

Ce comité paritaire est un lieu de concertation relativement à l'encadrement des stagiaires. Il reçoit le rapport annuel du Centre de services sur l'utilisation de l'allocation reçue et il assume plusieurs rôles, dont l'organisation cohérente des stages au regard des activités d'information, de formation et de soutien reliées à la tenue des stages. Les réunions ont lieu au Centre de services. Nous prévoyons trois rencontres par année scolaire.

FGJ : 6 novembre, 12 mars et 28 mai.

Membres des comités conventionnés 2025-2026

CRT-FGJ Comité de relations de travail – entente locale, 4-5.00	Thierry Lajeunesse + 2 membres du primaire + 2 membres du secondaire + 1 membre du primaire ou du secondaire
CRT-EDA-FP-EMC Comité de relations de travail – entente locale, 4-5.00	Isabelle Dallaire + 3 membres (1 membre par secteur)
CCDPOS-FGJ Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire – entente locale, 4-4.00	Olivier Lamoureux + 2 membres du primaire + 2 membres du secondaire + 1 membre du primaire ou du secondaire
CCDPOS-EDA-FP-EMC Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire – entente locale, 4-4.00	Isabelle Dallaire + 5 membres (au moins 1 membre par secteur)
CPEHDAA Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – entente locale, 4-6.00	Marjolaine Landry + 2 membres du primaire + 2 membres du secondaire + 1 membre du primaire ou du secondaire
CPEE Comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants – entente locale, 7-2.02	Caroline Landry + 1 membre du primaire + 1 membre du secondaire + 1 membre du primaire, du secondaire ou de l'EDA-FP-EMC
Comité sur l'encadrement des stagiaires Entente nationale, annexe XLIII	Caroline Landry + 1 membre du primaire + 1 membre du secondaire + 1 membre du primaire ou du secondaire
Sous-comité à la FP	+ 1 membre de la FP (pour 1 rencontre)

Description des comités syndicaux

Comité de la précarité et de l'intégration

Ce comité joue un rôle de comité-conseil concernant des problématiques liées à la précarité et à l'intégration syndicale. Le comité se rencontrera afin de développer des outils permettant de rejoindre et d'aider les enseignantes et enseignants précaires dans leur milieu et ainsi favoriser l'intégration syndicale. Il participera également à l'organisation de formations et/ou d'événements.

Nombre de rencontres : environ 4 demi-journées.

Comité action-mobilisation

Le comité action-mobilisation constitue un élément important du militantisme syndical. Il réfléchit et tente de dégager des perspectives d'action et de mobilisation à poser lors de négociations locale et nationale. Entre les rondes de négociations, il voit à développer et à publiciser des outils d'éducation syndicale. Le comité est aussi appelé à réfléchir sur des actions à poser lors de combats sociaux et syndicaux en appui à d'autres organisations.

Nombre de rencontres : environ 4 demi-journées.

Comité accès à l'égalité et sociopolitique

Ce comité se veut un lieu de rencontre pour celles et ceux qui croient que notre implication comme enseignante et enseignant va de pair avec une implication sociale et politique. Pour le SEBL, l'égalité est le principe qui fait que les hommes et les femmes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité et qu'ils disposent des mêmes droits indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, de leur orientation sexuelle et de leur conviction religieuse. Ce comité traite notamment des conditions des femmes, de la communauté LGBTQ2S+ et des autochtones.

Nombre de rencontres : environ 5 demi-journées.

Comité santé et sécurité

Le mandat de ce comité est de travailler à la diffusion de l'information, la formation et la prévention sur les sujets chauds en lien avec la santé et la sécurité des enseignantes et enseignants. Il préparera, entre autres, des articles pour le journal et des fiches syndicales pour le site Internet. Il animera également des capsules et organisera des formations. Le comité sera amené à consulter les résultats des différents tests effectués dans les écoles ainsi que les données disponibles dans certains rapports pour en faire des analyses.

Nombre de rencontres : environ 5 demi-journées.

Comité retraite

Ce comité a pour mandat de célébrer les personnes retraitées de l'année précédente.

Nombre de rencontres : 1 après-midi et la soirée des personnes retraitées

Membres des comités syndicaux 2025-2026

Comité de la précarité et de l'intégration	Isabelle Dallaire + 8 membres
Comité action-mobilisation	Isabelle Dallaire + 8 membres
Comité accès à l'égalité et sociopolitique	Dominique Sauvé + 8 membres
Comité santé et sécurité	Amélie Deshaies et Marjolaine Landry + 6 membres
Comité retraite	Caroline Landry + 5 membres

Description des comités statutaires

Les membres élus sur les comités statutaires le sont pour la durée du triennat.

Comité des finances

Le comité des finances assure le contrôle et la vérification du mandat d'administration confié au Comité exécutif. Pour ce faire, il se réunit au moins trois fois par année et fait rapport de ses travaux à l'Assemblée des personnes déléguées.

Comité des élections

Le comité des élections organise les référendums et les élections selon les procédures prévues aux statuts et au règlement sur les élections. Il est aussi responsable de l'inscription et des votes aux assemblées générales.

Comité des statuts et règlements

Ce comité étudie ou élabore, à la demande d'un membre ou d'une instance, toute proposition de modification aux statuts ou toute proposition d'adoption, de modification ou d'abrogation des règlements et donne son avis au Comité exécutif.

Comité de conciliation

Ce comité a pour mandat d'enquêter sur toute plainte de nature syndicale formulée par une personne membre du SEBL et de faire des recommandations aux personnes ou aux instances syndicales concernées. Le comité se rencontre au besoin.

Membres des comités statutaires 2024-2027

Comité des finances	Caroline Landry + 3 membres + 1 substitut La 4 ^e personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut
Comité des élections	Caroline Landry (personne-ressource) + 5 membres
Comité des statuts et règlements	Olivier Lamoureux et Caroline Landry + 4 membres + 1 substitut La 5 ^e personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut
Comité de conciliation	Dominique Sauvé + 3 membres + 1 substitut La 4 ^e personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut

Description du comité de la LIP

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Ce comité a pour fonction de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Les rencontres ont généralement lieu le 3^e lundi de chaque mois en soirée. En plus des deux représentantes ou représentants du personnel enseignant, ce comité est composé de parents, de membres du personnel professionnel non-enseignant, de membres du personnel de soutien, d'une direction d'école et d'un membre de la direction générale.

Membres du comité de la LIP 2025-2026

CCSEHDAA Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Marjolaine Landry (personne-ressource) + 1 membre du primaire + 1 membre du secondaire
---	--